

ARPSM Infos

En raison des conditions météo qui nous ont conduits à l'annulation de 2 concours, il est prévu de reprogrammer un concours amical.

La date sera fixée lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

10 et 11 JUIN :

TROPHEE PROPECHE

Sur la base de 2 concours qualificatifs :

- Samedi 10 Juin : Concours Spécial Espèces
- Dimanche 11 Juin : Concours Spécial Sparidés.

14 au 19 JUIN :

SEMAINE du NAUTISME

8 JUILLET :

Concours Spécial Sparidés

IMPORTANT : La réglementation sportive impose le cachet médical sur la licence avec visa du médecin; la responsabilité du Club est donc engagée. Merci de vous assurer de la présence de ces éléments pour éviter un contrôle au départ des concours.

Ensemble protégeons la Mer et son Environnement.

A.R.P.S.M. LA ROCHELLE BULLETIN D'ENGAGEMENT CONCOURS 2017

CONCOURS « Spécial Espèces » du : 20 Mai 2017

Nom et Prénom :
Date de naissance :/...../.....Catégorie.....
Club :
N° de licence :avec cachet médical !
Si skipper, nom du bateau :
Nom du Matelot :
Adresse email :

Téléphone : Signature

Engagement : 49€ pour les adultes et 22 € pour les jeunes

COMMANDE D'APPÂTS

Je retiens les appâts congelés suivants (selon disponibilité)

ENCORNETS (poche) 6 €.....*

*Indiquer le nombre.de poche

ATTENTION !!!

Les appâts commandés devront être réglés en même temps que l'engagement, par un chèque séparé, à l'ordre de : A.R.P.S.M. La Rochelle

INSTRUCTIONS

Le bulletin d'engagement est à adresser **impérativement avant le 16 MAI date réception de courrier.**

accompagné du règlement libellé à l'ordre de : **A.R.P.S.M.** à :

**A RPSM
Jean-Michel PELTIER
22 rue de la Filature
17000 LA ROCHELLE**

Tel : 06 26 45 61 09 E-Mail jeapeltier17@orange.fr

Tout bulletin non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.

Rappel : La licence délivrée au pratiquant engage celui-ci à respecter l'ensemble des règles et règlements.